

## Rapport du conseil communal du 2 octobre 2023

### Présents :

Monsieur Luc Delvaux, Bourgmestre;  
Monsieur Philippe Leerschool, Madame Angélique Vangossum, Monsieur Christian Moray, Madame Pascale Ummels, Monsieur Pierre Frankinet, Échevins;  
Monsieur Denis Lambinon, Monsieur Olivier Rouxhet, Madame Laure Malherbe, Madame Noëlle Wildériane, Monsieur Alain Collienne, Monsieur Philippe Defays, Monsieur Sébastien Doutreloup, Monsieur Michel Beaufays, Monsieur Amaury Masson, Monsieur Emmanuel Radoux, Madame Lucie Voué, Madame Isabelle Moreau, Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Patrick Heyen, Madame Sylvie Garray, Monsieur Damien Fontaine, Conseillers;  
Madame Anne Defgnée-Dubois, Présidente du CPAS;  
Madame Anne-Françoise Delville, Directrice générale f.f

---

### En vert, les votes.

### En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

#### 1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a, dès lors, été approuvé à l'unanimité.

Nous avons demandé une modification du procès verbal en ce qui concerne un point dans les questions orales d'actualité (bail à ferme). La transcription ne correspondait pas tout à fait à notre intervention, la question principale n'étant pas transcrite.

Les éléments seront intégrés au procès verbal de la séance antérieure.

#### 2. Modification budgétaire n°3 des services généraux - Exercice 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 15 voix pour et 8 abstentions (MCS et les Engagés)

Nous intervenons à propos des nombreux investissements dans l'office du Tourisme à Banneux alors que ce bâtiment est très régulièrement fermé.

#### 3. Situations de caisse 31/03/2023 et 30/06/2023 - Visa

#### 4. Subsidés 2023 - Phase II - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

Les Moufflets : 10327 euros (1 euro par enfant par jour)

Louveigné initiatives : 2000 euros

#### 5. Conseil de police – Remplacement d'un conseiller - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

Mr Leerschool remplace Madame Pauline Detienne

#### 6. Association de projet "Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève" - Rapport d'activités 2021-2022 et comptes annuels 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

#### 7. NORIA - Rapport d'activités 2022, mouvements financiers 2022 et prévisions budgétaires 2024 - Information

Pas de vote pour ce point, il s'agit d'une information

#### 8. Plan d'actions locales Zéro Déchet 2024 - Mandat à l'intercommunale Intradel - Approbation

Ce point est approuvé avec 18 voix pour et 5 voix contre (MCS)

7500 euros (0,50 euro par habitant) - sensibilisation aux dérives de la fast fashion.

Le « visible mending » faisait partie des actions proposées dans le cadre du plan d'action.

Nous avons posé la question suivante : « quelqu'un peut-il m'expliquer ce qu'est le visible mending ? »

Aucun des membres du conseil communal n'a pu nous répondre.

Il s'agit de « racommodage ».

Comme les années précédentes, nous intervenons par rapport au fait qu'il nous semble plus intéressant de soutenir les actions citoyennes locales existantes.

Exemples : Vide dressing à Fraiture, à Dolembreux ... la donnerie à Chanxhe, les brocantes, les magasins de seconde main, atelier de couture existant à Banneux.

Valorisation des citoyens.

Selon notre mouvement, un aspect non financier est à prendre en considération, à savoir la valorisation de nos citoyens lorsqu'ils transmettent leurs savoirs à d'autres citoyens, la solidarité, l'entraide.

Nous rappelons également qu'il n'y a jamais eu d'évaluation des actions mises en place par Intra-del malgré nos sollicitations.

#### **9. FE 034 Fabrique d'Eglise Saint-Joseph de Deigné (Aywaille) - Budget 2024 - Avis**

Pas de vote

#### **10. FE 425 Fabrique d'Eglise Saint-Léonard de Banneux - Budget 2024 - Prise d'acte**

25 000 euros d'intervention communale

Pas de vote

#### **11. FE 426 Fabrique d'Eglise La Vierge des Pauvres de Banneux - Budget 2024 - Approbation**

233,11 euros de supplément communal

Ce point a été approuvé avec 22 voix « pour » et une voix « contre » (MCS)

#### **12. FE 427 Fabrique d'Eglise Saint Nom de Jésus de Chanxhe - Modification budgétaire 2023 N°1 - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

#### **13. FE 427 Fabrique d'Eglise Saint-Nom de Jésus de Chanxhe - Budget 2024 - Approbation**

6121,92 d'intervention communale

Ce point a été approuvé avec 22 voix « pour » et une voix « contre » (MCS)

#### **14. FE 428 Fabrique d'Eglise Saint-Joseph de Dolembreux - Budget 2024 - Approbation**

2000 euros d'intervention communale

Ce point a été approuvé avec 22 voix « pour » et une voix « contre » (MCS)

#### **15. FE 429 Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Florzé-Rouvreux - Budget 2024 - Approbation**

5300 euros d'intervention communale

Ce point a été approuvé avec 22 voix « pour » et une voix « contre » (MCS)

#### **16. FE 431 Fabrique d'Eglise la Nativité de la Vierge de Gomzé-Andoumont - Budget 2024 - Approbation**

Pas d'intervention communale

Ce point a été approuvé à l'unanimité

#### **17. FE 432 Fabrique d'Eglise Sainte-Anne de Lincé - Budget 2024 - Approbation**

Pas d'intervention communale

Ce point a été approuvé à l'unanimité

#### **18. FE 433 Fabrique d'Eglise Saint-Remacle de Louveigné - Modification Budgétaire 2023 N°1 - Approbation**

Pas d'intervention communale

Ce point a été approuvé à l'unanimité

**19. FE 433 Fabrique d'Eglise Saint-Remacle de Louveigné - Budget 2024 - Approbation**

Pas d'intervention communale

Ce point a été approuvé à l'unanimité

**20. FE 434 Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Sprimont - Modification budgétaire 2023 N°1 - Approbation**

Pas d'intervention communale

Ce point a été approuvé à l'unanimité

**21. FE 434 Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Sprimont - Budget 2024 - Approbation**

12 000 euros d'intervention communale

Ce point a été approuvé avec 22 voix « pour » et une voix « contre » (MCS)

**22. Concession d'un droit d'emphytéose à l'ASBL Louveigné Initiatives - Bâtiments sis rue du Pérréon et rue du Gravier à Louveigné - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

Dans le document préparatoire à l'acte, il est indiqué, droit de rétrocession « non ».

Pouvez-vous nous indiquer dans quelles circonstances le droit de rétrocession pourrait, le cas échéant, être activé et pour quelle raison l'administration communale semble se priver de ce bénéfice ?

**23. Régularisation du déplacement d'une portion du chemin vicinal n°43 rue de Cornemont - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

MCS « Qu'en est-il de l'autre portion du chemin ? »

Réponse : « Nous sommes en pourparlers avec le propriétaire, nous aimerions acheter; il ne répond pas à notre demande ».

**24. Adhésion à la centrale d'achat du Service Public de Wallonie - Mobilité et infrastructures - Direction des Déplacement doux et de la Sécurité des aménagements de voiries - Marché de travaux - "Projet "abords d'écoles" - Fourniture et pose de marquages routiers spécifiques préformés colorés en enduit à chaud" - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

**25. Adhésion à la centrale d'achat organisée conjointement par le Service Public de Wallonie (Intérieur et action sociale) et le Service Public Fédéral (Intérieur) - Marché de fournitures et de services - Acquisition de matériel en vue de l'utilisation du logiciel d'assistance au dépouillement PATSY - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

**26. Concession de Services - Exploitation d'une crèche dans un bâtiment communal - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

**27. Marché de Services - Emprunts pour le financement des dépenses extraordinaires - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

**28. Marché de Fournitures - Acquisition de 3 tondeuses robot - Approbation**

Ce point a été approuvé à l'unanimité

Nous avons fait cette proposition à de nombreuses reprises mais la réponse qui nous était donnée était que les robots tondeuses étaient volées.

## 29. Marché de Travaux - Installation de panneaux photovoltaïques - Voie Mihet 1 (Communs) - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

Le prix estimé nous paraît élevé

## 30. Accueil Extrascolaire – Stages – Modification du règlement d'ordre intérieur et du projet pédagogique – Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

## 31. Enseignement communal - Premier appel à candidatures à une fonction de directrice dans une école fondamentale ordinaire - Désignation à titre temporaire - Conditions d'accès à la fonction, profil de fonction, procédure de sélection et commission de sélection - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

## Questions orales d'actualité

**MCS** : le Collège a récemment pris acte d'un permis relatif à l'abattage d'un alignement de 26 arbres. Est-ce pour la rue des Fawes ?

**Le Collège** : oui c'est bien le cas. Aucun abattage n'aura toutefois lieu actuellement puisque le permis délivré ne permet pas d'assurer une cohérence dans l'agencement futur des lieux.

Pour rappel il était question d'abattre des arbres en vue d'en replanter d'autres, en forme de boule et surtout s'élevant moins haut, afin d'avoir une belle allée d'arbres. Le Département de la Nature et de la Forêt (DNF) va être prochainement contacté afin de pouvoir envisager une autre solution et ensuite d'être autorisé à réaliser une meilleure harmonisation des lieux tout en permettant de répondre aux soucis de branches se mêlant aux fils électriques et aux doléances des riverains (corniches encombrées et baisse de rentabilité des panneaux solaires).

**MCS** : lors du conseil de village organisé par le Mouvement Citoyen de Sprimont (MCS) à Andoumont, il a été question de la plaine de jeux. Une pétition a par ailleurs été adressée au Collège. Quelle suite y sera donnée ?

**Le Collège** : le DNF a été relancé pour savoir ce qu'il pouvait être fait des arbres à proximité de la plaine de jeux en question. Son aménagement sera examiné en fonction de l'avis reçu. Il faut toutefois déjà noter que les lieux ne sont pas très grands et qu'il y a des règles quant aux espaces à respecter entre les modules et/ou l'extérieur de la plaine.

Quant à la fontaine, le propriétaire de la parcelle d'où vient l'eau doit être contacté afin de comprendre pourquoi l'eau n'arrive plus.

**Les Engagés** : Sprimont compte beaucoup de villages et hameaux détenant du petit patrimoine de qualité. Pourquoi ne pas proposer aux riverains de se charger de leur restauration, la matière première étant fournie par la Commune, et de leur entretien ?

**Le Collège** : il est certain que certains riverains pourraient être prêts à s'engager, d'autres par contre n'hésitent pas à prendre le temps d'écrire un mail ou de téléphoner pour demander que les services communaux interviennent afin de réaliser un entretien qui parfois aurait pu être effectué très rapidement par l'auteur de la demande. Il y a également des citoyens qui participent déjà à l'effort de manière spontanée.

Comme proposé par l'article 77 du règlement d'ordre intérieur du conseil communal, **un conseiller MCS** a transmis au directeur général f.f. le texte de sa question orale d'actualité qui est par conséquent repris intégralement dans le procès-verbal :

"Nous avons voté ce jour un point concernant les élections communales à venir, et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons que la présente intervention figure dans les points d'actualité au procès-verbal du présent conseil communal. Je remettrai donc à Madame la Directrice Générale, une copie de cette intervention.

Cette intervention va prendre quelques minutes, mais nous n'avons pas trouvé d'autre endroit que le Conseil Communal, pour faire passer le message qui va suivre à chacun et chacune d'entre vous, acteurs et actrices de notre démocratie.

A quelques mois des élections, chacun de nos collègues ici présents et nous tous et toutes, Mesdames, Messieurs, ne pouvons ignorer que notre démocratie est malade.

Elle est malade pour diverses raisons, à cause d'abord des divers scandales politiques que notre pays et notre région ont connus ces dernières années.

- Affaire des horodateurs à Liège (1987) (PS)
- Affaire Agusta-Dassault (1993) (PS, SP)
- Affaire Richard Carlier (1994) (PS)<sup>1,2</sup>
- Affaires Delcroix (dont le scandale du Smeerpilp (nl)) (CVP) (1994)<sup>1</sup>
- Affaire UNIOP-INUSOP (1996) (PS)
- Affaire Sotegec (2005) (PS)
- Affaires judiciaires carolorégiennes (2005-2007) (PS)
- Affaire Intradel-Inova (2008) (PS)
- Dossier Stéphane Moreau (2008) (PS)<sup>3</sup>
- Affaire Daerden (2010) (PS)<sup>4</sup>
- Affaire Arcopar (nl) (2013) (CD&V)
- Affaire Kazakhgate (2014) (MR, CD&V)
- Affaire Publifin (2016) (PS, MR, CdH)
- Affaire Publipart (nl) (2017) (SP, Open Vld)
- Affaire du Samusocial (2017) (PS)
- Remplacement des F-16 belges (2018) (N-VA)
- Affaire El Kaouakibi (2021) (Open Vld)
- Affaire du Greffier (2022) (MR, PS)
- Mobilier du parlement wallon 2023
- Qatargate (PS) (en cours)

J'en passe et des meilleurs ...

La démocratie est malade également parce qu'un grand nombre de nos concitoyens ne se sentent pas écoutés et n'ont plus aucune confiance.

Un des symptômes de cette maladie c'est la participation de plus en plus faible des citoyens aux élections, le nombre d'abstentionnistes, le nombre de votes blancs et nuls.

Lors des dernières élections communales, c'est plus d'un million de citoyens « électeurs » qui ne se sont pas déplacés aux urnes ou qui ont voté blanc ou nul.

Les derniers sondages indiquent que seuls 68 % des citoyens en âge de voter se présenteront au bureau de vote aux prochaines élections.

Comment les partis au pouvoir ou amenés à y être peuvent-ils affirmer, dans ces conditions, qu'ils représentent la population ?

Un autre symptôme de cette maladie est le fait que l'extrême-droite est en train de progresser partout, même en Wallonie avec l'arrivée de nouveaux partis financés par le Vlaams Belang.

Nous, mouvements citoyens, nous nous étonnons que trop d'acteurs politiques ne prennent pas la mesure de l'urgence de modifier notre système de gouvernance, pour répondre au plus près, au souhait des citoyens et ainsi réconcilier le politique avec la population.

Ces constats ne sont pas uniquement le fruit de la réflexion des Mouvements Citoyens, ils sont confirmés par l'étude inter-universitaire menée récemment par le professeur Jean-Benoît PILET, (« Quelles démocraties les belges souhaitent-ils? ») laquelle démontre que 2/3 de nos concitoyens souhaitent un changement profond de notre système de gouvernance.

Il y a quelques mois, à notre initiative, le professeur PILET était invité, au Foyer Culturel de Sprimont, à nous faire part de sa réflexion sur les résultats de ladite étude. Ce fut une soirée pleine d'enseignements utiles aux acteurs de la démocratie que nous sommes. Le Mouvement Citoyen souhaite intervenir aujourd'hui, car depuis le premier jour de notre présence au Conseil Communal, nous avons voulu, plutôt que de mener une opposition stérile,

faire en sorte de collaborer un maximum avec la majorité en place. La meilleure des preuves est que nous votons dans le même sens que la majorité de très nombreux points soumis au vote et que nous avons présenté à ce jour à ce conseil plus de motions que n'importe quelle autre opposition depuis des décennies, afin notamment d'améliorer le processus démocratique pour nos concitoyens, Sprimontois et Sprimontoises.

Le 22 septembre dernier, le Mouvement Citoyen organisait une conférence au Foyer Culturel, avec Jo SPIEGEL, un maire alsacien, lequel durant 30 ans de maïorat a travaillé à la mise en place d'un système démocratique appelé « démocratie construction », lequel donne aux citoyens un véritable pouvoir non seulement de décision, mais surtout, de co-construction de toutes les politiques qui les concernent.

Comme souvent dans le cadre des conférences qu'organise le Mouvement Citoyen ou l'association Mémoire Culture et Société avec laquelle nous collaborons, il y a eu de nombreuses questions posées, toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Dans les questions qui nous ont été posées, celle qui revenait le plus souvent était celle-ci : Mais où sont nos élus ?

Cette rencontre du 22 septembre avec un politicien, remettant en question notre système politique et apportant des propositions de solutions au gros problème démocratique que nous connaissons était pour nous, Mouvement Citoyen, encore une autre façon d'entamer, ensemble, majorité et opposition, un travail efficace au bénéfice de toutes les Sprimontoises et tous les Sprimontois.

Nous avons la chance de vivre dans une commune riche, dotée de remarquables infrastructures d'éducation, d'infrastructures sportives et culturelles et nous n'avons pas un seul endroit où l'on peut organiser un débat démocratique !

Il nous manque un lieu de débat, de rencontre, d'information, de construction et de décisions citoyennes, pour faire vivre et évoluer notre démocratie qui est la base de notre société, la base de la relation entre tous les citoyens !

La démocratie représentative que vous défendez ne fonctionne plus, nous avons cité plus avant, quelques raisons, quelques symptômes.

Pour illustrer notre propos, nous avons l'habitude d'utiliser l'exemple suivant :

Mettez-vous quelques instants à la place d'une personne, un Sprimontois, par exemple, qui souhaite faire construire un immeuble, il finit par choisir entre 3 ou 4 architectes celui qui semble le mieux lui convenir et lui commande donc la construction d'une maison, et afin que l'architecte puisse financer ces travaux, lui confie sa carte de crédit.

Après quelques temps, disons le temps d'une législature, la maison est bien là ! Mais au grand dam de ce sympathique Sprimontois, la maison ne correspond absolument pas à ce qu'il souhaitait !

Il n'y a aucune fenêtre dans le living, il y a par contre une grande baie vitrée dans la salle de bain, ce qui le prive de toute intimité, le garage a été construit au premier étage et la porte des toilettes est une magnifique porte vitrée... ! Imaginez donc la surprise de ce nouveau propriétaire auquel l'architecte s'adresse en lui rendant sa carte de crédit, en disant, voilà la maison, mais il n'y avait pas suffisamment d'argent sur votre compte pour payer les travaux, donc je vous ai endetté pour 65.000 euros !

Est-ce vraiment étonnant ? NON, puisqu'en amont, notre candidat constructeur n'a jamais vu le plan de la maison, il n'a jamais reçu ni d'avant-projet ni de projet, il n'a jamais reçu ni d'estimation, ni de devis... il n'y a jamais eu de réunion de chantier durant la construction, et donc, ni le produit fini, ni la facture finale ne sauraient correspondre au souhait du maître d'œuvre.

Voilà l'image que nous, mouvements citoyens, nous retenons de la démocratie représentative traduite dans notre système politique dans lequel, aux élections, on nous demande notre voix, on nous demande de choisir notre architecte, mais jamais, jamais, ni avant, ni pendant, le processus de construction, on ne nous informe, jamais on ne nous demande notre avis, pas même pour nous endetter ! Ceci pour attirer votre attention une nouvelle fois, quant à la modification indispensable de notre système de gouvernance.

Le Mouvement Citoyen déposera donc dans les semaines à venir une motion visant à créer à Sprimont un lieu de débat démocratique où les Sprimontois et les Sprimontoises pourront venir, gratuitement, coconstruire avec les mandataires politiques, et avec les experts internes et externes, la commune dans laquelle ils vivent et paient leurs impôts.

Nous vous remercions pour votre écoute, et vous invitons à réfléchir sur ce point !".